



Pas de nouvelle CCT à l'horizon 2008 Le SSM propose de prolonger la CCT actuelle

Quel que soit l'angle de vue choisi, il apparaît de plus en plus clairement qu'après 9 mois de négociations, la conclusion d'une nouvelle CCT pour 2008 est improbable.

Aucune solution en vue

L'actuelle CCT arrive à échéance dans 3 mois mais aucune solution pouvant constituer la base d'un consensus ne se profile, ni pour ce qui concerne l'introduction d'un modèle d'annualisation du temps de travail, ni pour ce qui concerne le système salarial, ni sur aucun autre point soulevé par l'un ou l'autre des partenaires contractuels. A l'évidence, la SSR entend bloquer la négociation sur tous les plans aussi longtemps que ses exigences excessives sur le temps de travail ne seront pas satisfaites.

Que se passera-t-il en 2008 – le SSM demande de la clarté

Conformément à l'article 59 de la CCT, cette dernière échoit en fin d'année. Si les partenaires ne se mettent pas d'accord pour la prolonger, nous nous trouverons automatiquement en situation de vide contractuel, dès le premier janvier 2008. **Le 20 septembre, le syndicat a donc proposé à la SSR de prolonger la validité de la CCT actuelle en laissant la possibilité d'une révision partielle.**

La balle est dans le camp d'Armin Walpen

La décision de prolonger la CCT dépend du directeur général Armin Walpen. En cas de vide contractuel, le SSM expliquera ce que signifie exactement une telle situation pour vos conditions de travail

Secrétariat central / 20 septembre 2007